

**Délibération du Conseil d'Administration n° 45-23
Séance du lundi 16 octobre 2023**

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 16 octobre 2023 à 14h30 en présentiel au 2 Boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI
M. Patrick BAQUIN
M. Daniel BLANC
M. Abdelkrim BOURAKBA
Mme Odile DROUILLY
Mme Sabrina ECARD
M. François HANET
M. Raoul JOURNO
Mme Nadia METREF
M. Georges MOTHON
Mme Dominique NEVEU
M. Jérôme PACCINI
Mme Tatiana PRIEZ
M. Alexandre PUEYO
Mme Agnès RAFAITIN
M. Harry ROCK
M. Emmanuel VIEGAS
M. Vincent VILPASTEUR
Mme Sandra YAKOWENKO

Présidente (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (à distance)
Administratrice (présentiel)
Administratrice (à distance)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administratrice (à distance)
Administrateur (à distance)
Administratrice (présentiel)
Administrateur (à distance)
Administratrice (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administratrice (présentiel)
Administrateur (présentiel)
Administrateur (à distance)
Administrateur (présentiel)
Administratrice (à distance)

19 présents

Absents – excusés :

M. Xavier HAQUIN
M. Ramzi ZINAOU

Vice-Président, ayant donné pouvoir à Mme CAVECCHI
Administrateur, ayant donné pouvoir à M. PUEYO

2 absents excusés ayant donné pouvoir

Absent :

M. François VERJUS

Administrateur

1 absent

Direction/Service : Direction Générale Adjointe du Patrimoine - Direction Gestion et Commercialisation, des copropriétés, des Ventes et des locations spécifiques

Objet : Cession de la Résidence Saint Blin, à GONESSE (programme interne n° 0885)

Considérant la délibération n°10-23 du 13 février 2023 relative à l'actualisation de la stratégie financière précisant la nécessité de procéder à des cessions en bloc à hauteur de 35 M€ pour financer le développement ;

Vu les articles L. 443-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé et ses annexes ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession de la résidence Saint Blin située à GONESSE au profit de la SA d'HLM TOIT ET JOIE, au prix de 22 000 000 € HT.
- **AUTORISE** la Directrice générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à solliciter toutes autorisations à cet effet et à signer tous actes.

Approuvé à la majorité

**4 votes contre : M. BLANC, M. PACCINI,
M. ROCK, Mme YAKOWENKO**

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente,



Marie-Christine CAVECCHI